

## Qu'est ce que la PASS Mobile ?

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé Mobile va à la rencontre de la population du territoire de Charente Limousine.

Elle oriente et accompagne toute personne présentant une difficulté dans son parcours de soins de santé.

## Qui est concerné ?

- Les personnes qui ont besoin d'être accompagnées dans un parcours de soins.
- Les personnes sans couverture sociale

## L'équipe :

Elle se compose de Médecins, d'une Assistante Sociale, et d'une Infirmière Diplômée d'Etat.

### ☐ Le médecin :

- réalise un bilan général de votre état de santé,
- met en œuvre des prescriptions, examens complémentaires,
- fait appel à l'avis de spécialistes, en attendant une entrée dans le droit commun.



### ☐ L'infirmière :

- établit une première évaluation diagnostique,
- aide à reconstruire un parcours de soin,
- accompagne vers le soin.



### ☐ L'assistante sociale :

- fait le point sur votre situation administrative et sociale,
- étudie vos droits pour vous permettre d'accéder à une couverture sociale,
- vous accompagne dans vos démarches et vous oriente en lien avec les intervenants extérieurs



Une équipe de professionnels est là, au plus près, pour vous accompagner :

- ✓ dans l'accès aux soins,
- ✓ dans les démarches médico-sociales d'accès aux droits,
- ✓ pour vous aider à reconstruire votre parcours de soins.

Cette équipe peut être sollicitée  
**du lundi au vendredi de 9h à 17h au :**

☎ 06.26.35.46.89